

INONDATIONS du 29 JUIN 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Compesières, le 13 juillet 2026

Chères habitantes, chers habitants,

Comme vous avez certainement pu le constater, notre commune a une nouvelle fois été touchée par un épisode pluvieux d'une très forte intensité le lundi 29 juin dernier, entraînant d'importants dégâts sur les cultures, les vignes et plusieurs propriétés privées. Nous savons que plusieurs habitantes et habitants ont été affectés par cet événement et nous tenons à leur adresser tout notre soutien.

Grâce aux nombreux retours recueillis après les intempéries de juin 2024, l'Office cantonal de l'eau (OCEau) et la Commune ont réalisé plusieurs aménagements ayant permis de limiter significativement les dégâts sur des propriétés privées. Parmi eux figurent un nouvel engouffrement du Nant du Maraîchet à proximité du village de Bardonnex ainsi que des mesures réalisées sur la route de Foliaz, à la hauteur de PAV SA, dont l'efficacité a été confirmée lors des dernières pluies diluviennes.

Comme en 2024 et afin de mieux comprendre l'impact de ces épisodes sur le territoire, l'OCEau souhaite à nouveau recueillir les observations de la population. Chaque témoignage contribue à documenter et à améliorer la connaissance de ce phénomène de ruissellement. Ainsi, le canton peut poursuivre les réflexions pour identifier quelles mesures complémentaires pourraient être mises en place pour réduire encore les risques d'inondation par suite des ruissellements.

Si vous avez constaté des ruissellements ou des inondations, nous vous invitons à les signaler à l'OCEau. Vous pouvez apporter votre aide en :

- envoyant des photos, des vidéos ou des croquis,
- détaillant par écrit ce que vous avez constaté.

Ces informations sont à envoyer à : hydrologies@etat.ge.ch, en mentionnant vos nom, prénom, adresse et téléphone afin que l'OCEau puisse, si besoin, prendre contact avec vous.

suite au verso ->

Nous tenions à vous informer également que plusieurs bâtiments communaux ont été touchés:

- la salle polyvalente située sous l'École 1900 a été inondée. Des contrôles techniques sont en cours afin de vérifier que l'eau ne s'est pas infiltrée sous le revêtement de sol,
- le centre communal et la future école ont subi d'importants dégâts d'eau dont des inondations en sous-sol, nécessitant des travaux d'assèchement et de remise en état avant toute mise en service.

La Commune est pleinement mobilisée et, en étroite collaboration avec la direction de l'établissement scolaire et le Département de l'instruction publique (DIP), a immédiatement pris les mesures nécessaires afin de garantir la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

La rentrée du **lundi 17 août 2026 est maintenue**. Elle se déroulera provisoirement dans les bâtiments scolaires actuels à savoir l'École 1900, les Pavillons 2010 et les locaux du parascolaire. Le restaurant scolaire reprendra ses activités dans la salle Saint-Sylvestre.

Cette organisation temporaire n'aura pas d'incidence sur la qualité de l'accueil des élèves. Les familles concernées recevront, au début du mois d'août, une communication détaillée de la direction de l'établissement précisant les modalités pratiques de cette rentrée.

Le déménagement sera organisé dès que les locaux pourront être mis à disposition en toute sécurité.

Malgré ces difficultés, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inauguration de ces deux nouveaux bâtiments communaux ainsi que les festivités prévues les 26 et 27 septembre sont maintenues. Après tant d'années de travail, d'engagement et de patience, nous nous réjouissons de pouvoir partager ce moment avec vous. Les intempéries ont compliqué les choses, mais elles ne nous empêcheront pas de célébrer cette belle réalisation.

Nous remercions chaleureusement la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bardonnex, intervenue aux côtés du SIS plus de 30 fois sur notre territoire pour débayer des arbres ou faire face à des propriétés inondées, ainsi que nos mandataires ayant œuvré au nettoyage des routes, à l'enlèvement d'arbres déracinés ou à la remise en état d'équipements publics.

Enfin, nous remercions chacune et chacun d'entre vous pour votre compréhension, votre patience et votre solidarité face à cette situation exceptionnelle.

L'Exécutif